



# *Inauguration des aménagements de l'Echapre 9 novembre 2011*

ville de  
**Firminy**

Rhône-Alpes Région



Conseil général  
**LOIRE**  
EN RHÔNE-ALPES



**SAINT-ETIENNE**  
**métropole**  
communauté d'agglomération

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Déviation de l'Echapre dans sa partie aval

- Dans le cadre des opérations inscrites au contrat de rivière Ondaine et affluents, il a été décidé la découverte et la dérivation du ruisseau l'Echapre ainsi que la restauration de l'Ondaine sur 150 mètres en aval.
- L'Echapre était couverte sur 180 m avant de rejoindre l'Ondaine. Son gabarit ne permettait pas d'absorber le débit du ruisseau pour une crue de fréquence de retour 10 ans.
- En effet, le quartier des Trois Ponts à Firminy et au Chambon Feugerolles, immédiatement voisin de la zone concernée par le projet, était situé en zone inondable et a été à nouveau fortement touché par les crues de décembre 2003, de juin 2005 et de novembre 2008, liées à un débordement de l'Echapre qui ne transitait plus totalement par la galerie.
- L'aménagement réalisé a pour objectif d'éviter les débordements en crue de l'Echapre et de l'Ondaine jusqu'à une crue de fréquence de retour 100 ans, et il a fallu passer par la découverte et l'élargissement du lit ainsi que par une modification de son tracé.
- Cette solution a été retenue en accord avec les deux communes concernées (Firminy et Le Chambon-Feugerolles) sur la base d'une étude de faisabilité.

# Les objectifs du chantier

- Supprimer les débordements jusqu'à la crue centennale,
- Supprimer les risques d'inondation et stabiliser durablement le lit et les berges
- Restaurer la fonction écologique du cours d'eau
- Valoriser la rivière de manière paysagère.



Zone inondable  
en crue  
centennale  
(sce Etude Ginger  
2006 pour DDE)

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Quelques rappels historiques

- 3 décembre 2003 : crue de l'Echapre avec inondation du quartier des Trois Ponts
- 12 juin 2005 : nouvelle inondation du quartier des Trois Ponts par l'Echapre
- Octobre 2008 : dépôt des dossiers de demande d'autorisation Loi sur l'Eau et de Déclaration d'Utilité Publique
- Février 2009 : démolition d'une première maison acquise à l'amiable
- Mai 2009 : démarrage des travaux non soumis à Autorisation Préfectorale (dévoisement des réseaux, construction du futur pont, démolitions).
- Octobre 2009 : arrêtés Préfectoraux d'autorisation Loi sur l'eau et Déclaration d'Utilité Publique
- Novembre 2009 : démarrage des travaux soumis à autorisation (création du futur lit de l'Echapre, reprofilage d'une berge de l'Ondaine)
- Eté 2010 : mise en eau du nouveau lit
- Automne 2010 : travaux de finitions puis végétalisation progressive

# La compétence de Saint-Étienne Métropole : le contrat de rivière

Cette politique s'articule autour des objectifs de Saint-Etienne Métropole pour les contrats de rivières, communs à tous les bassins versants : travailler à la restauration des rivières du territoire en intégrant une problématique de restauration écologique et de gain pour la rivière dans tous les travaux.

Les interventions retenues dans les programmes de travaux répondent à l'intérêt général intégrant :

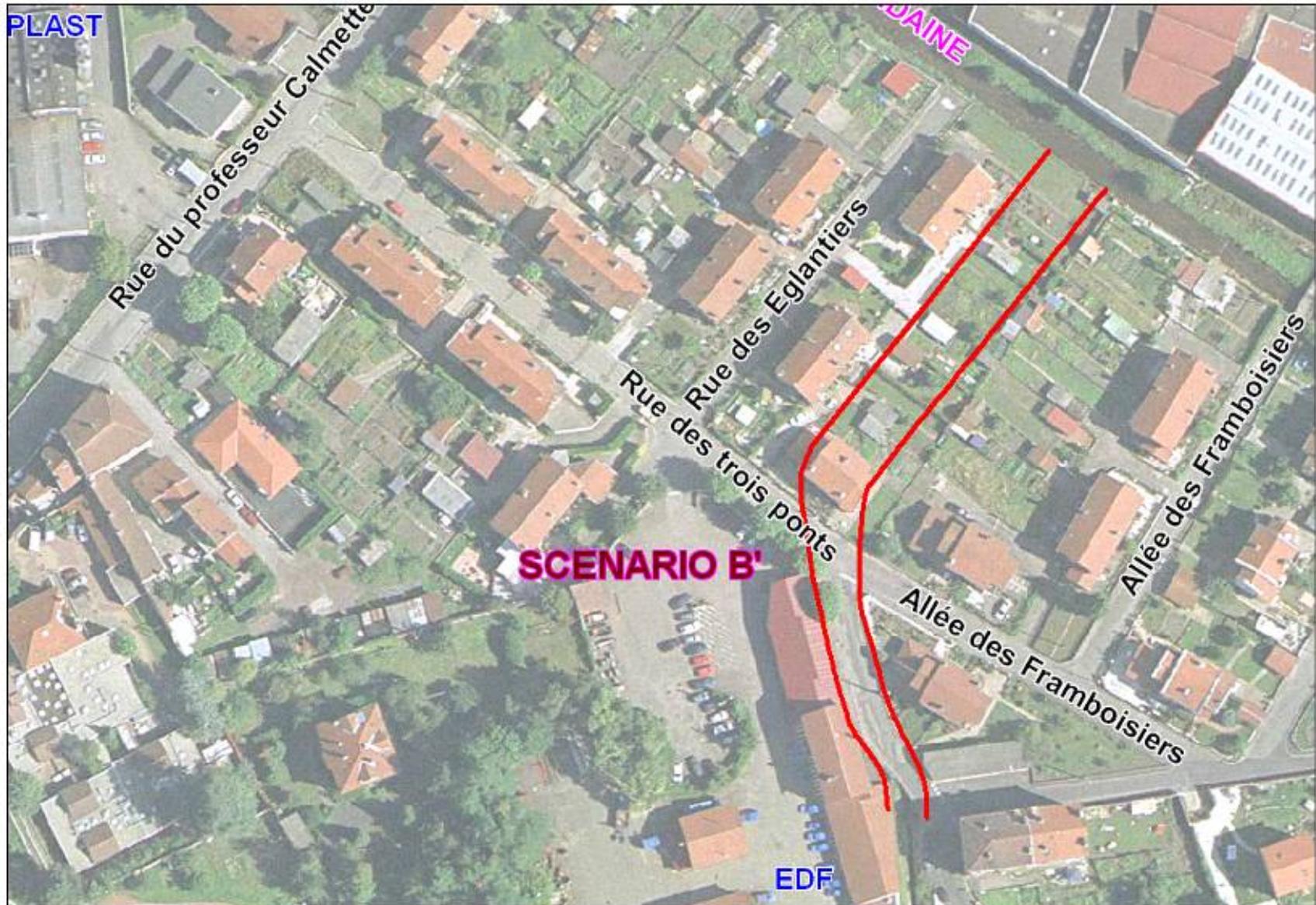
- un intérêt global au niveau hydraulique, au-delà de l'intérêt particulier.
- une restauration écologique du cours d'eau
- une valorisation paysagère pour les habitants,

Ces trois composantes devant être réunies lors de toute intervention.

Dans sa politique de développement durable, via le Contrat de rivières Ondaine et affluents et pour réduire durablement le risque d'inondation, Saint-Étienne Métropole s'est engagée auprès des communes de Firminy et du Chambon-Feugerolles et des autres acteurs du contrat dans ces travaux de grande envergure.

Ces investissements structurants, indispensables, font désormais partie des priorités de l'agglomération, pour la sécurité des biens, mais surtout des personnes.

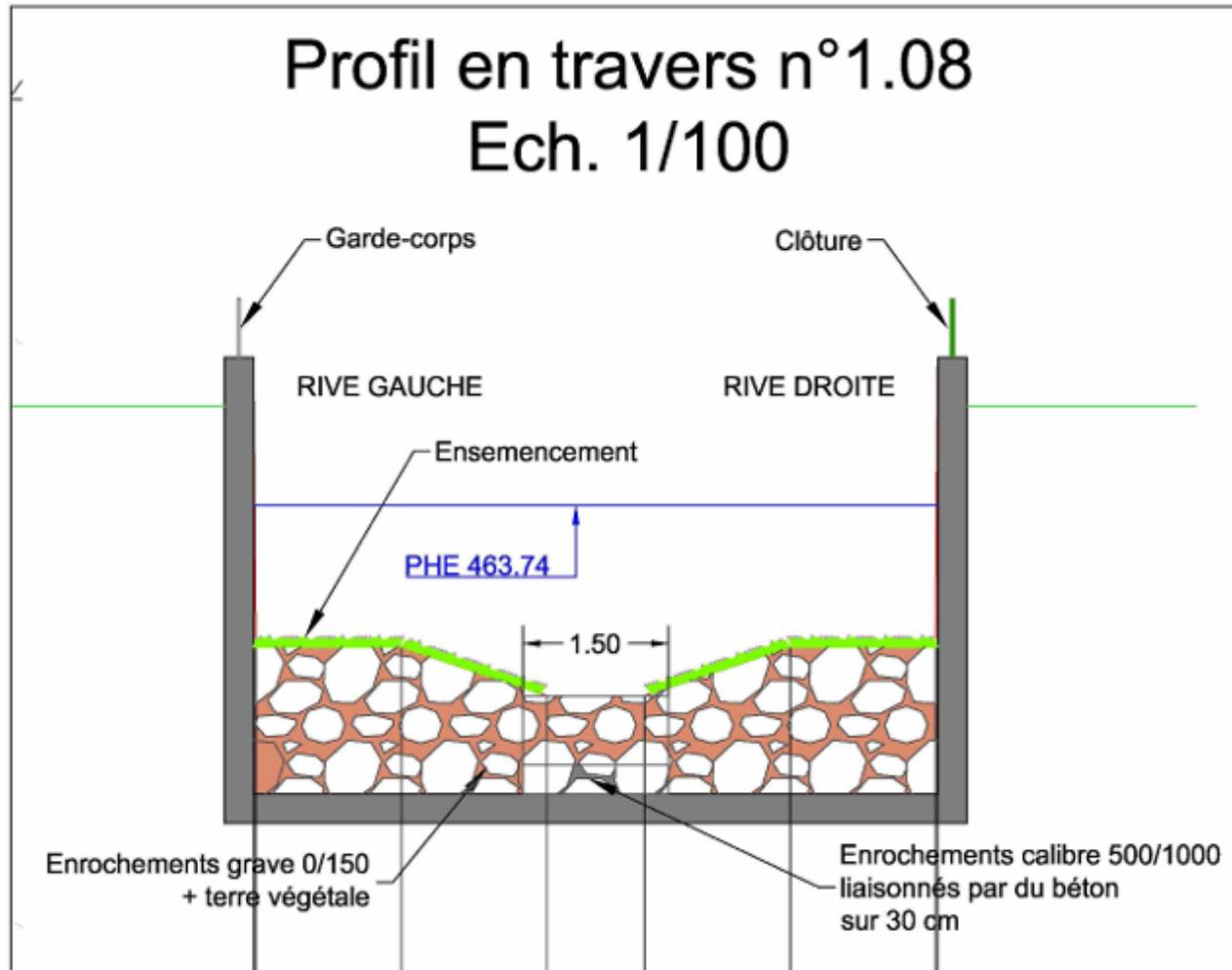
# Scénario adopté



# Phasage des travaux

- Dévoiement des réseaux qui passaient dans la rue des Trois Ponts (Gaz, téléphone, électricité, eau potable, eaux usées)
- Construction du pont
- Démolition de la maison et des cabanes sur l'emprise du nouveau lit de l'Echapre et sur la berge élargie de l'Ondaine.
- Premières poses des voiles en béton en amont du pont pour la création du chenal
- Mise en œuvre des protections de berges en gabions et matelas gabions.
- Création du lit mineur de l'Echapre en aval (techniques végétales)
- Démolition de la galerie sur le tronçon aval
- Dernières poses des voiles en béton pour le raccordement du chenal amont existant et du nouveau chenal.
- Finitions et remises en état.

# Coupe type du chenal Echapre à l'amont Rue des Trois Ponts

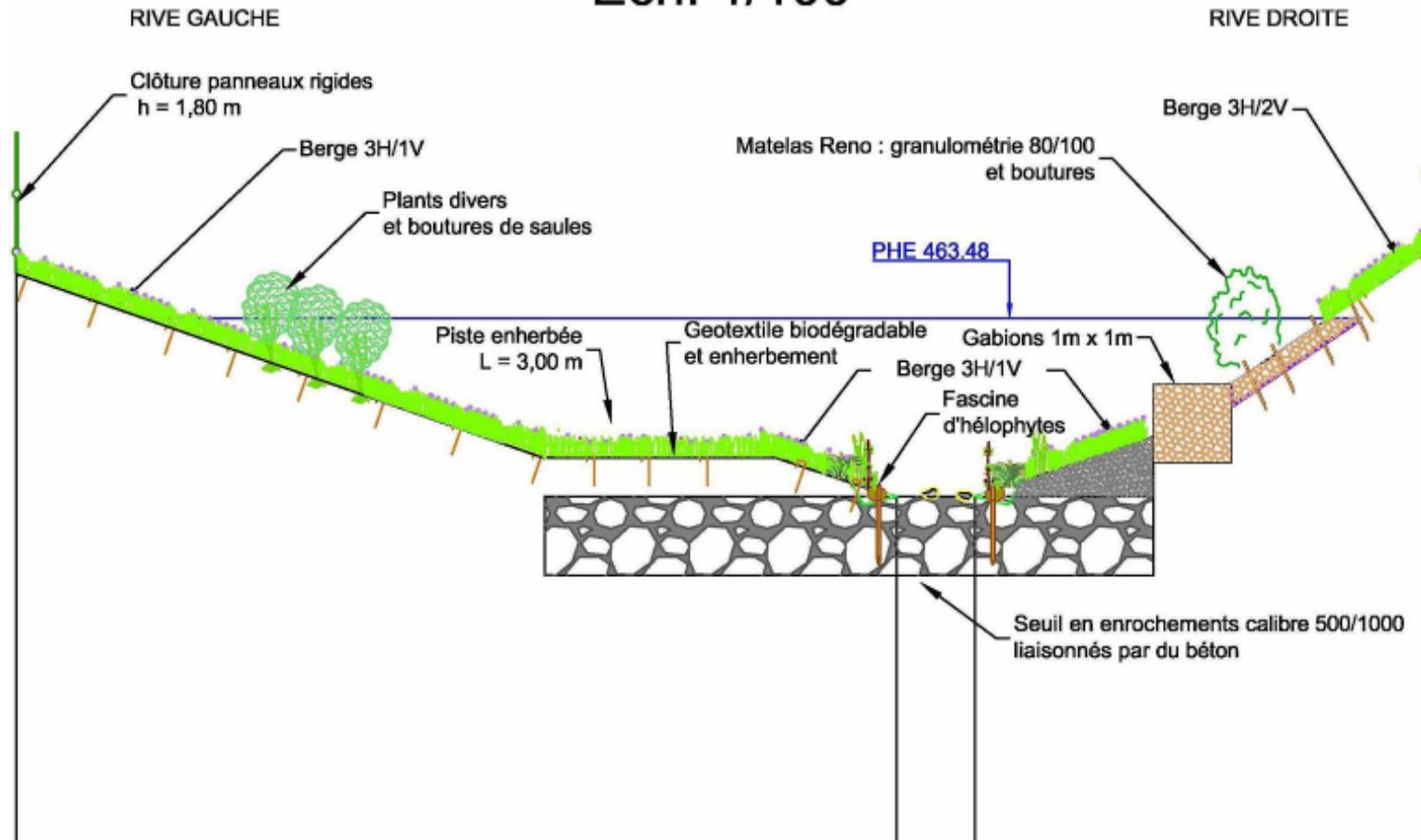


Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Coupe type du chenal Echapre à l'aval

Profil en travers n°1.04  
Ech. 1/100



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Vue depuis le nouveau pont de la rue des Trois Ponts

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echappe



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echappe



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echappe



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# La Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Les travaux à réaliser étant susceptibles d'affecter l'environnement, le dossier a fait l'objet d'une demande d'autorisation au titre du code de l'environnement et d'un dossier de déclaration d'utilité publique le 13 novembre 2008 en Préfecture de la Loire.

Les enquêtes publiques portant simultanément sur l'autorisation au titre de la police de l'eau et les enquêtes conjoint DUP et Parcellaire ont eu lieu du 8 juin au 10 juillet 2009 inclus.

- Le projet de déviation du ruisseau l'Echapre présente le caractère d'un projet d'intérêt général pour les motifs suivants :
  - bénéfice apporté aux habitants des quartiers du Bas Mas et des Trois Ponts qui subissent les inondations répétées liées aux débordements de l'Echapre ;
  - atteinte du bon état des cours d'eau tel que défini par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.
- Octobre 2009 : arrêtés Préfectoraux d'autorisation Loi sur l'eau et Déclaration d'Utilité Publique

# Vues depuis le pont de la rue du Pr Calmette

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Deux acquisitions de maisons dans l'intérêt général

- Cet aménagement a donc nécessité l'acquisition de bandes de terrain sur l'emprise du nouveau tracé de l'Echapre de part et d'autre du cours de l'Ondaine, afin de pouvoir redonner aux rivières un gabarit suffisant pour éviter les débordements.
- Afin de libérer l'emprise nécessaire à la réalisation des travaux du chenal de l'Echapre, Saint-Etienne Métropole a également dû acquérir deux maisons mitoyennes.
- Les propriétaires, conscients de l'intérêt d'utilité publique représenté par ce projet, ont accepté la vente de la maison qu'ils occupaient depuis plus de quarante ans, selon l'estimation des Domaines.
- Saint-Etienne Métropole tient par conséquent à saluer ce sens du bien commun.

# De graves précédents d'inondations

- 3 décembre 2003 : crue de l'Echapre avec inondation du quartier des Trois Ponts.
- 12 juin 2005 : nouvelle inondation du quartier des Trois Ponts par l'Echapre.
- 1er Novembre 2008 : nouvelle crue de l'Echapre
- Ces événements font écho à d'autres crues survenues au XIXème siècle alors que le relatif répit du XXème avait effacé le risque de la mémoire collective.
- Ces événements montrent combien sont devenues fréquentes les situations à risques. Ces inondations portent chaque fois préjudice à la commune, ses habitants, sa vie économique, mais également aux autres communes proches.



Crue de décembre 2003

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Crue de novembre 2008

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Vue des berges après travaux



Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

# Éléments financiers

## Coût de l'opération :

- Foncier : 1 152 000 €
- Etudes et travaux : 1 980 000 € HT

## Financement :

- Saint-Etienne Métropole : 1 522 000 €
- Région Rhône-Alpes : 164 000 €
- Agence de l'Eau Loire Bretagne : 212 000 €
- Conseil Général : 82 000 €

# Les entreprises

## MAITRE D'OUVRAGE

### SAINT-ETIENNE METROPOLE

35, rue Ponchardier BP 23  
42009 SAINT-ETIENNE cedex 02  
Tél. 04 77 34 53 80 – Fax. 04 77 49 21 40

## GROUPEMENT DE MAITRISE D'OEUVRE

**Paul VOLLIN Ingenierie ( mandataire )**  
Bureau d'ingenierie infrastructure  
46, rue de la Télématique  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04 77 06 28 79

**HTV (cotraitant n°1)**  
Bureau d'études et d'expertise hydraulique  
32, chemin de Bier  
38110 SAINT-BLANDINE

**OSMOSE PAYSAGE (cotraitant n°2)**  
Architectes paysagers  
12, rue Traversière  
43200 YSSINGEAUX

## PARTENAIRES :



Rhône-Alpes Région



## COORDONNATEUR

**Georges MAZOYER**  
CSBTP 42 – 43  
1, allée de l'Electronique  
42000 SAINT-ETIENNE  
Lieu dit Les Peyrolas  
43110 AUREC SUR LOIRE  
Tél. 04 77 74 86 24

## CONTROLEUR TECHNIQUE

**Jean-Jacques MOLLON**  
CETE APAVE SUDEUROPE  
Agence de St-Etienne  
10, allée du Technopole  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04 77 91 22 60

## COUT DE L'OPERATION :

Lot 1 : 154 950,00 € H.T.  
Lot 2 : 1 295 552,10 € H.T.  
Lot 3 : 140 211,65 € H.T.  
Lot 4 : 31 165,00 € H.T.

## ENTREPRISES

**Lot 1 :**  
Dévolement des réseaux  
SADE  
lieu-dit "La Rama"  
42840 MONTAGNY  
Tél. 04 77 66 12 53

**Lot 2 :**  
Terrassements, ouvrages,  
assainissement, voirie  
EIFFAGE TP ( mandataire )  
7 et 9 rue Gangeneuve  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04 77 34 35 77

**BEUGNET travaux du Forez**  
(cotraitant n°1)  
7, rue Gangeneuve  
42000 SAINT-ETIENNE

**TPCF (cotraitant n°2)**  
45, rue Eugène Beaune  
42000 SAINT-ETIENNE

**Lot 3 :**  
Aménagements paysagers,  
génie végétal, métallerie  
ESPACES VERTS – TARVEL  
( mandataire )  
38, rue Pierre Mendès France  
69511 VAULX EN VELLIN cedex  
Tél. 04 78 79 39 39

**FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT**  
(cotraitant)  
Le Mout  
25270 LEVIER

**Lot 4 :**  
Ste FOREZIEENNE D'ENTREPRISES  
ET DE TERRASSEMENTS  
7, rue Gangeneuve  
42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04 77 43 37 37



**SAINT-ETIENNE**  
**métropole**  
communauté d'agglomération

**Laurianne Oget**  
Attachée de Presse

Ligne Directe 04 77 49 98 19

Portable 06 73 82 65 57

Courriel [l.oget@agglo-st-etienne.fr](mailto:l.oget@agglo-st-etienne.fr)

Web [www.agglo-st-etienne.fr](http://www.agglo-st-etienne.fr)

Adresse Cabinet du Président et des élus - 8ème étage

2 Avenue Grüner - CS 80257

42 006 Saint-Etienne Cedex 1

Mercredi 9  
novembre 2011

Dossier de presse - Inauguration Echapre

